Grade Master - Diplôme d'état de Sage-Femme

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme d'état de Sage-Femme. 2017, Université de Limoges. hceres-02029631

HAL Id: hceres-02029631

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029631

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade master
Diplôme d'Etat de sage-femme

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Biologie, chimie, santé et STAPS

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFASMa), deuxième cycle des études de maïeutique à l'Université de Limoges, confère le grade de master et permet d'accéder au diplôme d'Etat de sage-femme. Il est organisé en quatre semestres attribuant chacun 30 crédits européens, ECTS (european credit transfer system). L'objectif de ce deuxième cycle est de compléter l'acquisition des connaissances et des compétences indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme, mais aussi d'aborder les fondements de la démarche scientifique. La formation associe enseignements théoriques et stages cliniques. Le programme d'enseignement théorique, défini par le décret de 2013, est dominé par l'approfondissement des connaissances sur la pathologie obstétricale, la néonatalogie et la santé génésique des femmes. Les enseignements théoriques se déroulent dans les locaux de l'Ecole de sage-femme du CHU (Centre hospitalo-universitaire) de Limoges. Des stages cliniques diversifiés sont organisés en secteur hospitalier public et privé, ou en pratique libérale.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques
Les étudiants bénéficient d'une bonne information sur les connaissances et les compétences attendues à l'issue du DFASMa, sur l'organisation des quatre semestres du cursus, et enfin sur les unités d'enseignement (UE), dont les règles de validation sont clairement présentées. L'enseignement est centré sur le dépistage, le diagnostic, l'évaluation pronostique, l'orientation et la prise en charge thérapeutique dans le champ de la pathologie obstétricale. Les trois premiers semestres sont construits sur la base de l'alternance entre périodes de cours (11 semaines aux premier et deuxième semestres, 7 semaines au troisième semestre) et périodes de stages (28 semaines et 8 semaines). Le quatrième semestre est dévolu à un stage intégré de 20 semaines. Chaque semestre est validé par un examen écrit, et/ou oral et une épreuve clinique. L'obtention du diplôme d'Etat nécessite la validation de l'ensemble des semestres et celle du CSCT (certificat de synthèse clinique et thérapeutique). Plusieurs enseignements optionnels sont proposés au cours des semestres 1 à 3 : préparation à la naissance et à la parentalité, addictologie en périnatalité, acupuncture, homéopathie, ostéopathie, évaluation des pratiques professionnelles, notamment. Les étudiants ont également la possibilité de s'inscrire au master *Sciences de la vie et de la santé* et ainsi s'engager dans un parcours recherche. Cependant, le dossier présenté par l'établissement ne fait pas état d'inscriptions dans ce master, ce qui est regrettable. Des cours de langue anglaise sont dispensés en quatrième année. L'évaluation comporte un écrit et un oral durant lequel chaque binôme d'étudiant, l'un jouant le rôle de la sage-femme, l'autre celui de la patiente, échangent en anglais sur un thème défini. Au cours des stages, le projet professionnel des étudiants se concrétise, notamment grâce à l'ouverture sur les différents modes d'exercice de la profession en milieu hospitalier et extrahospitalier (exercice libéral, protection maternelle infantile (PMI)). La rédaction d'un mémoire de fin d'étude est obligatoire. Ce mémoire doit porter sur un sujet de recherche en relation directe avec la pratique maïeutique. Les étudiants sont accompagnés dans ce travail par une sage-femme enseignante référente. Le jury comprend 3 membres dont l'un est extérieur à la structure.

Au total, l'organisation du DFASMa de l'Université de Limoges est de qualité et répond parfaitement aux objectifs fixés, mais on peut déplorer le peu d'intérêt manifesté par les étudiants pour un parcours complémentaire d'initiation à la recherche.

Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'Ecole de sages-femmes de Limoges, école hospitalière du CHU financée par le Conseil régional, bénéficie d'un partenariat avec les services administratifs de la faculté de médecine. Elle doit prochainement s'installer dans les locaux de la faculté. Elle est l'une des trois écoles de formation en maïeutique de la région « Nouvelle Aquitaine », les 2 autres étant localisées à Bordeaux et à Poitiers. Des réunions entre les 3 écoles de la région sont régulièrement organisées pour confronter leurs pratiques et leurs projets.
L'ouverture internationale de l'école de Limoges est réelle, sous forme de mobilité sortante pour des étudiants souhaitant réaliser des stages à l'étranger. Au cours des 5 dernières années, 19 étudiants ont saisi cette opportunité (dont 8 en 2015-2016) en bénéficiant de l'aide à la mobilité internationale mise en place par l'université et par la région.
Le Limousin compte 8 établissements de santé comprenant une maternité, mais seul le CHU dispose d'un service de réanimation néonatale et de diagnostic prénatal. Le Limousin compte également 3 centres de PMI. 21 sages-femmes sont installées en libéral en Corrèze, 5 en Creuse et 24 en Haute-Vienne. Toutes les maternités, de nombreuses sages-femmes libérales, le CH (centre hospitalier) d'Esquirol et le centre de PMI de la Haute-Vienne accueillent les élèves sages-femmes en stage.
Au total, l'Ecole de sages-femmes de l'Université de Limoges occupe en Limousin une place de leader et de coordonnateur dans le domaine de la maïeutique, malgré son absence de participation à toute activité de recherche.

Insertion professionnelle et poursuite d'études

Plus de 66 % des étudiants ont réussi la totalité de leurs études de sages-femmes sans redoublement. Le taux global de réussite au diplôme final est proche de 85 %. Les démissions et réorientations concernent environ 15 % des étudiants. Le dossier présenté par l'établissement ne mentionne aucune poursuite d'études, en dehors de 3 diplômées qui ont bénéficié depuis 2013 d'une réorientation par passerelle en troisième année de médecine.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique du DFASMa est la même que celle du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa) : 8 hospitalo-universitaires et près de 50 autres intervenants (praticiens hospitaliers, sages-femmes, divers professionnels). Chaque enseignant effectue donc un nombre assez réduit de cours. L'équipe administrative est composée de 7 personnes. Le conseil technique de l'école, dont les compétences concernent toutes les années de formation, se réunit au moins une fois par an. Les étudiants bénéficient des mêmes mesures d'accompagnement individuel que ceux de DFGSMa. Il en est de même pour les réunions de jury et pour l'évaluation des enseignements par les étudiants, dont les résultats témoignent également d'un bon indice de satisfaction.
Le pilotage du DFASMa, en tous points identique à celui du DFGSMa, est donc satisfaisant et bien adapté aux caractéristiques de l'école.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le nombre d'étudiants par promotion se situe, selon les années, entre 21 et 26. On relève un bon suivi des diplômés. Une enquête, menée en 2014, a permis de bien tracer l'insertion professionnelle des sages-femmes formées à Limoges entre 2001 et 2013. Plus de 50 % des 213 sages-femmes interrogées ont répondu. Toutes exerçaient leur profession, le plus souvent en secteur public, et en Limousin pour un peu moins de la moitié d'entre-elles.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Bonne organisation des enseignements avec alternance bien adaptée de cours théoriques et de stages.
- Qualité de l'information concernant les programmes et le règlement de l'école.
- Utilisation de méthodes modernes de simulation avec mannequins « haute-fidélité ».
- Bon suivi des diplômés.
- Bonne ouverture à l'international.

Points faibles :

- Nombre d'enseignants paraissant excessif vis-à-vis de la charge d'enseignement.
- Aucune activité de recherche en maïeutique n'est encore en place.

Avis global et recommandations :

Comme ceux du DFGSMa, les étudiants de l'Ecole de sages-femmes de Limoges bénéficient d'un excellent accompagnement et d'une organisation pédagogique répondant bien aux objectifs de la formation, accordant une place importante aux apprentissages cliniques. Pour réussir pleinement son universitarisation, l'école doit impérativement promouvoir l'accès des étudiants à un master scientifique et, plus globalement, participer à des activités de recherche dans des unités de recherche labellisées.

Observations de l’établissement

Pôle Formation et Insertion Professionnelle
Direction des Etudes
Campus des Jacobins
88 rue du Pont Saint-Martial
87000 Limoges
T. 05 55 14 92 81
F. 05 55 14 92 85

Université de Limoges

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS

Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/VL/1266

OBJET :
Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation du diplôme d'Etat de sage-femme (grade master)

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER